



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU MERCREDI 19 JUIN 2024**

PRÉSENTS :

Madame LE MARTELOT Adrienne, Madame NOGUERA Marie-Jeanne, Madame TOBIE Anne-Marie (Représentantes des résidents)

Madame BESSE Marie-France, Madame CHAMBIRON Marie-Thérèse, (Représentantes des familles)

Monsieur JOSSELIN Éric, Madame RICHARD Claire (Représentants du personnel)

Madame ROUSSEL Monique (Représentante du Conseil d'Administration), Madame ANDRIEUX

Fanny (Directrice), Madame DUHAMEL Caroline (Animatrice coordinatrice de la vie sociale),

Madame MATHIAS Fatima (Cadre de santé), Madame QUELLEC Lydie (Adjoint des cadres)

EXCUSÉS :

Monsieur BENNET Léopold (Représentant des résidents), Madame LE BARON Mireille (Représentante des familles), Madame LE DUIGOU Laurence (Représentante du personnel), Monsieur CARETTE Damien (Mandataire judiciaire SIEMAJ), ARS Nathalie (Cadre de santé)

ABSENTE :

Madame BIZEUL Adélaïde (Représentante de la Commune de Rochefort-en-Terre)

● APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRÉCÉDENTE

Le compte rendu de la réunion du 17 avril 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

● Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 (EPRD) – Décisions modificatives

Madame ANDRIEUX présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale, l'EPRD exécutoire 2024 :

Produits	Montant
Groupe 1 – Produits de la tarification	9 270 058.98 €
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	188 000.00 €
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels, et produits non encaissables	209 667.45 €
TOTAL	9 667 726.43 €

Charges	Montant
Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploit courante	1 259 750.00 €
Groupe 2 – Dépenses afférentes au personnel	7 157 716.70 €
Groupe 3 – Dépenses afférentes à la structure	1 649 935.61 €
TOTAL	10 067 402.31 €

Soit un budget présenté avec un déficit de 399 675,88 €

- Hébergement : - 62 280, 42 €
- Dépendance : - 71 776,03 €
- Soins : - 265 619,43 €

● **TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2024**

RESSOURCES	
Capacité d'autofinancement	145 602.28 €
Augmentation des capitaux propres	70 000.00 €
Augmentation des dettes financières	50 000.00 €
TOTAL	265 602.28 €

EMPLOIS	
Remboursement des dettes financières	622 128.87 €
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	2 544 853.67 €
TOTAL	3 166 982.54 €

- Remboursement des capitaux d'emprunts : 572 128.87 €
- Poursuite des travaux de Grand Jardin pour un montant de 2 374 853.637 €
- Les investissements à prévoir concernent l'achat de mobilier en vue de l'extension de Grand Jardin : Salle d'animation, place du village...

Madame BESSE demande s'il y a un surcoût au niveau des travaux de Grand Jardin ?

Madame ANDRIEUX répond qu'effectivement il y a un surcoût lié à l'inflation des matières premières (+5%).

L'EHPAD a reçu une subvention de 1 000 000 € de l'ARS, ainsi qu'une subvention complémentaire du Conseil Départemental.

Une subvention a été demandée auprès de l'ADEME suite à la mise en place de la géothermie.

● REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Madame ANDRIEUX présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale, les modifications apportées, au règlement de fonctionnement :

- Les personnes qualifiées (page 8) :
Suite à l'arrêté en date du 7 septembre 2023 transmis par l'ARS, les noms des personnes qualifiées sont modifiés
- Ajout du paragraphe « Dispositif de l'Agence Régionale de Santé » (page 8)
En cas de réclamation et en dernier recours, l'Agence Régionale de Santé a développé un dispositif de réclamation disponible par le biais d'un formulaire en ligne

● PLAN BLEU

Le "Plan Bleu" est un document opérationnel, qui détaille les modalités d'organisation à mettre en œuvre en cas de crise sanitaire (grippe, gastro-entérite, canicule....) ou climatique. Il a été mis à jour au début du mois de juin.

● TRAVAUX DU SITE DU GRAND JARDIN

- Le 26 juin : passage en zone chantier au niveau 0.
Les ascenseurs s'ouvriront uniquement côté couloir.
L'accès à l'extérieur se fera par le PASA
- Début juillet, le bâtiment sera hors d'eau, hors d'air.
- Le déménagement se fera en 2 phases :
 - Décembre 2024 : Déménagement du pôle administratif, du bureau de l'animatrice, de la salle des familles, du salon de coiffure
 - Mars 2025 : Réception en totalité de l'opération de travaux

● APPEL A PROJET

L'EHPAD a répondu, avec les EHPAD de Férel, Muzillac et Questembert, à 2 appels à projets : médiation animale et art-thérapie.

Seul le projet d'art-thérapie a été retenu : intervention sur chacun des sites ainsi qu'à l'accueil de jour

● ACTIVITES DE LIEN SOCIAL

- En remplacement des sorties au restaurant qui n'étaient pas bénéfiques à l'ensemble des résidents, un après-midi Cabaret a eu lieu à la Mare, le jeudi 13 juin.
Très bon retour de cette animation, 69 résidents sur 82 étaient présents
A Grand Jardin, un repas prolongé avec animation musicale a eu lieu dans chaque maisonnée
- Mardi 18 juin, un après-midi détente, sur le thème des 5 sens était organisé sur le site de la Mare.

- Animations programmées au 2nd semestre :
 - Balades en voitures anciennes
 - Repas "grillades" à La Mare et "jambon à l'os" à Grand Jardin
 - Goûters à la ferme de Kerant'ânes
 - Sortie « chiens de troupeaux »
 - Repas moules-frites
 - Sorties à Ste Anne d'Auray
 - Séjour vacances du 30 septembre au 4 octobre pour les résidents de Grand jardin
 - Repas savoureux programmés entre le 16 octobre au 27 novembre
 - 2^{ème} édition des 24 heures de Motéléthon, les 29 et 30 novembre
 - Illuminations de Rochefort-en-Terre

Madame ROUSSEL informe l'EHPAD que l'ADMR organise un loto, le mercredi 25 septembre au Palis Bleu.

Caroline prend note de cette manifestation et proposera cette sortie aux résidents.

● QUESTIONS DIVERSES

Elections :

Madame NOGUERA demande si une sortie est prévue pour les élections ?

Mme ANDRIEUX répond que c'est aux familles de s'organiser pour accompagner leur parent qui souhaite voter.

L'EHPAD contacte la gendarmerie lorsqu'il y a des procurations à faire.

Centre de ressources territorial (CRT) :

Madame BESSE demande si l'EHPAD a répondu à l'appel à candidature lancé par l'ARS relatif à la création d'un CRT ?

Mme ANDRIEUX répond qu'elle rencontre prochainement la directrice du SSIAD.

Leur réflexion portera sur la place du SSIAD et celle de l'EHPAD, et quels sont les enjeux territoriaux à cette création ?

Situation financière de l'EHPAD :

Madame BESSE demande qui compense le déficit de l'établissement ?

Mme ANDRIEUX répond qu'aucune compensation n'est prévue, l'EHPAD a quelques réserves.

Le cabinet d'expertise comptable qui nous accompagne, révisé l'étude financière afin d'avoir une visibilité plus grande.

C'est la conjoncture qui entraîne la situation actuelle de l'EHPAD.

Pour la Mare,
Mme Adrienne LE MARTELOT



Pour Grand Jardin,
Mme NOGUERA Marie-Jeanne



La Directrice,
Fanny ANDRIEUX



EHPAD de Rochefort-en-Terre